

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHOC SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
M. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^{rs}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — — Express.
3 — 47 — — — matin, Express-Poste.
9 — 20 — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.
11 — 51 — — — matin, Omnibus.
6 — 6 — — — soir, Omnibus.
9 — 44 — — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 17 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 — — — 13 — »
Trois mois, — 5 25 — — — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le toast de l'Empereur Napoléon III, au dîner à bord de la Bretagne à Cherbourg, dit une lettre de Berlin que nous communiquons l'agence Havas, a produit dans cette capitale une sensation extraordinaire et y a été accueilli de la manière la plus favorable, dans toutes les classes de la société.
(Constitutionnel.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 9 août. — On reçoit de Trébigne, à la date du 4 août, des nouvelles sur l'attaque de Kolachin par les Monténégrins, le 28 juillet. Ils sont tombés au nombre de plusieurs milliers sur ce village. Les habitants, confiants en l'armistice, non préparés, sans défense, ont été massacrés par centaines; des cruautés sans nombre commises 20 femmes et enfants musulmans furent enmenés en captivité. Il régnait une grande agitation à Trébigne. Il est certain aussi que dans les deux affaires de Podgorizza, les Monténégrins ont attaqué avec des canons.

Berne, 9 août. — La constitution de Neuchâtel a été rejetée de nouveau. L'agitation croissante rend probable une intervention fédérale. — Havas.

EXTÉRIEUR.

AUTRICHE. — C'est à tort, dit la Gazette d'Augbourg, qu'on a prétendu que l'Autriche avait l'intention de réunir un corps d'observation sur la frontière de la Dalmatie. Les bataillons qui sont à poste fixe sur cette frontière, suffisent parfaitement, ajoute-t-elle, pour défendre le territoire autrichien contre tous les événements de désordre, même si des conflits plus graves éclataient en Bosnie.

ANGLETERRE. — S. M. la Reine d'Angleterre et S. A. R. le prince-époux, venant d'Osborne, sont arrivés le 9, au palais de Buckingham. La Reine et sa suite, d'après les dispositions prises, ont dû partir le 10, un peu après huit heures, afin de s'embarquer à Gravesend pour l'Allemagne. On croit

que Sa Majesté s'embarquera à dix heures et demie au plus tard.

Le contre-amiral anglais, sir Charles Fremantle, a arboré son pavillon à bord du Renown, de 91 canons, à bécice, à Spithead; il prend le commandement de l'escadre du canal.

AMÉRIQUE. — Nous recevons par la voie de la Nouvelle-Orléans des nouvelles de Rio-Grande, ou Mexique, jusqu'au 21 du mois dernier. Il y est dit que San-Luis du Potose avait été pris par les constitutionnels, commandés par le général Vidauri, et que le bruit courait que Zuluaga avait abandonné la ville de Mexico. Les libéraux étaient sur le point de s'unir contre la ville. — Havas.

PRUSSE. — On lit dans la correspondance Havas : On écrit de Berlin, le 6 août : — On assure que le premier médecin du roi, le docteur Schoulein, qui a été appelé à Tegernsee, persiste dans son ancienne opinion : qu'il n'y a pas à songer pour le roi à reprendre la direction du gouvernement. Le séjour à Tegernsee n'a pas produit le résultat favorable qu'on en attendait. Le temps a presque toujours été mauvais et dans ce moment les accès de goutte ne permettent au roi que des promenades en voiture. Des personnes qui ont vu S. M. à Tegernsee prétendent que sa mémoire ne s'est nullement fortifiée et que la grande activité intellectuelle qu'on remarquait chez elle avant sa maladie a presque complètement disparu. — Havas.

VOYAGE DE LL. MM. L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE.

Cherbourg, 8 août, 1 heure 30 minutes.
Le ministre de la guerre, à S. Exc. M. le ministre d'Etat et à S. Exc. M. le ministre de l'intérieur.
Aujourd'hui, à onze heures, Leurs Majestés Impériales sont allées entendre la messe à l'église de la Trinité. Elles ont été reçues à la porte de l'église par M^r l'évêque de Coutances, entouré de son clergé, qui leur a offert l'eau bénite et l'encens.
Après la messe, l'Empereur et l'Impératrice, suivis de tout le cortège impérial, se sont rendus sur la place Napoléon, où s'élève la statue éques-

tre de Napoléon I^{er} qui devait être inaugurée par l'Empereur.

A l'arrivée de Leurs Majestés, le voile qui recouvrait la statue est tombé aux cris de : Vive l'Empereur! vive Napoléon I^{er}! Vive Napoléon III! auxquels ont répondu les salves d'artillerie de tous les vaisseaux mouillés en rade et des forts.

Leurs Majestés ont pris place dans une tribune richement décorée, élevée en face de la statue et ont paru contempler avec une vive satisfaction le magnifique panorama qui se déroulait sous leurs yeux.

L'Empereur, apercevant autour de la statue les médaillés de Sainte-Hélène, les a fait inviter à s'avancer jusqu'au pied de l'estrade. Ces vieux débris de nos immortelles phalanges, qui tous portaient à la main une couronne d'immortelles ou de laurier, se sont empressés de venir prendre les places qui leur étaient désignées, en saluant Leurs Majestés Impériales de leurs plus chaleureuses acclamations.

Dès que le silence a pu être rétabli, M. le maire de Cherbourg a gravi les premiers degrés de l'estrade et a prononcé le discours suivant :

« Sire,
Cherbourg est de toutes les villes de France celle qui doit le plus à l'Empire. L'histoire de sa rénovation est tout entière écrite dans le décret spécial du 6 juin 1811, dont Votre Majesté a daigné autoriser le dépôt dans le piédestal de ce monument.

« C'est aussi de l'ère impériale que date la vigoureuse impulsion donnée aux prodigieux travaux devant lesquels l'imagination reste confondue, et dont l'importance ne pouvait être caractérisée que par ces mémorables paroles : « J'avais résolu de renouveler à Cherbourg les merveilles de l'Égypte. J'avais élevé déjà, dans la mer, ma pyramide, j'aurais eu aussi mon lac Moëris. » Vers les limites de l'horizon, s'élève majestueuse cette pyramide assise sur sa large base, au milieu des flots dont la fureur vient expirer à ses pieds. Sentinelle avancée, elle ferme et défend cette magnifique rade, où nos vaisseaux trouvent en tout temps un abri protecteur.

« Grâces vous soient rendues, Sire, notre lac

FEUILLETON

L'ÉTOILE MYSTÉRIEUSE.

NOUVELLE HISTORIQUE

(Suite.)

— N'avez-vous pas reçu quelque confidence de ce Bernard? interrompit M^{re} de La Tour.

— Aucune qui ait un caractère précis. Il se disait fils d'un marchand rochelais, mort depuis quelques années, et qui lui avait laissé du bien. Son rôle dans l'enlèvement avait l'apparence d'une mission de confiance donnée par de grands personnages. Ayant fait voile pour Amsterdam, après quelques semaines notre navire arriva enfin au port.

— Qu'advint-il alors?

— Je ne sais ce qui me disait que, malgré les assurances de l'homme auquel je m'étais abandonnée, j'étais complice d'une mauvaise action. Je n'y devinais pas encore ce que je compris plus tard. Aussi, je sentais le besoin d'atténuer, vis-à-vis de moi-même, la gravité des reproches que me faisait la conscience. J'eus, croyez-m'en, Madame, un soin inouï de cette frêle créature pendant les quelques mois que je fus sa gardienne. Les préoccupations qu'elle m'inspirait me faisaient passer

sur tout ce qu'il y avait de mystérieux et d'étrange dans les habitudes de Bernard. Il s'absentait souvent sans me dire le but de ses voyages clandestins; il me cachait avec soin ses correspondances. Ses manières, avec moi, sans se modifier sensiblement, me faisaient pourtant douter de la sincérité du sentiment qu'il avait invoqué pour me faire oublier mes devoirs. Un jour, Bernard, après avoir soigneusement fermé la porte de la maison que nous habitons, dans un quartier détourné, s'assit près de moi et caressa l'enfant dont il évitait ordinairement de s'occuper.

— Vous l'aimez bien; n'est-ce pas? me dit-il d'un air soucieux.

— Oh! certes! répondis-je. La pauvre petite créature n'a personne au monde, et il faut bien que ceux qui l'ont privée de ses parents essaient de lui en tenir lieu.

— C'est bien, Jeanne, fit la baronne d'un accent qui annonçait clairement que sa sévérité se laissait fléchir; continuez.

Un regard expressif témoignait de la gratitude que ressentait Jeanne de l'approbation de M^{re} de La Tour. Elle reprit.

— Vous avez raison, ma chère amie, me dit Bernard en continuant à jouer avec l'enfant. Mais vous avez grand tort de persister à croire que vous ayez commis une action reprochable, en m'aidant à faire disparaître l'enfant de M^{re} Le Pordic.

— Tort! répondis-je. N'est-il pas enlevé à sa mère?

— Sans doute, répliqua-t-il en souriant d'une manière étrange; mais si vous étiez plus raisonnable, je parviendrais peut-être à vous convaincre.

— Toujours le même motif, n'est-ce pas? des raisons de famille.

— Sans aucun doute, me répondit-il avec beaucoup de sérieux. Je vois bien qu'il faut ôter à vos doutes, tranchons le mot, à votre incrédule, tout prétexte de persister.

— Vous me croirez si vous le voulez, Madame, dit Jeanne en s'adressant à celle qui l'interrogeait, mais l'action que j'avais commise me pesait tellement que j'accueillis avec joie l'offre d'une confidence qui devait mettre ma conscience en repos.

— Jusqu'ici, ajouta Bernard, j'ai dû me tenir dans un vague qui a pu alimenter vos scrupules au lieu de les étouffer. Mais je ne pouvais faire autrement. Une indiscretion de votre part eût été la mort de cet enfant.

Il mit tant d'expression dans ces derniers mots, que je me sentis frissonner. Il s'aperçut, sans doute, de l'effet produit par sa déclaration. Il se hâta d'ajouter :

— Ne craignez rien, Jeanne, tant que je veillerai sur lui, il ne courra aucun risque. Personne au monde ne sait, en ce moment, où il est. On ignore même l'endroit où nous sommes, je parle de ceux qui ont intérêt à le savoir. J'ai pris des moyens détournés pour continuer

Mœris existe également aujourd'hui. Il y a quelques heures à peine, sous les yeux de Votre Majesté, la mer, aux applaudissements de la France entière, faisait irruption dans cet immense bassin creusé dans des masses de roc qui semblaient devoir défier tous les efforts de la persistance humaine.

« Mais s'il vous appartenait, Sire, de compléter les vastes projets du puissant fondateur de votre dynastie, il appartient aussi à la ville de Cherbourg, et c'est un honneur que Votre Majesté lui a permis de revendiquer, d'élever, comme un témoignage impérissable de sa gratitude, une statue à la mémoire de son immortel bienfaiteur.

« Désormais donc nous pourrons montrer, avec orgueil, ici l'image vénérée du héros, la l'œuvre la plus gigantesque des temps anciens et modernes, due aux règnes si glorieux de Napoléon I^{er} et de Napoléon III.

« Aussi, confondant dans une seule et même pensée et nos souvenirs et l'impression dont nous venons d'être témoins, résumerons-nous à jamais nos sentiments dans l'élan de ce cri si national :

« Vive l'Empereur ! »

L'Empereur a répondu :

« Messieurs,

« En vous remerciant, à mon arrivée à Cherbourg, de votre chaleureuse adresse, je vous disais qu'il semblait être dans ma destinée de voir s'accomplir par la paix les grands desseins que l'Empereur avait conçus pendant la guerre.

« En effet, non-seulement les travaux gigantesques dont il avait eu la pensée s'achèvent, mais encore, dans l'ordre moral, les principes qu'il avait voulu faire prévaloir par les armes, triomphent aujourd'hui par le simple effet de la raison.

« Ainsi, l'une des questions pour lesquelles il avait lutté le plus énergiquement, la liberté des mers, que consacre le droit des neutres, est résolue d'un commun accord, tant il est vrai que la postérité se charge toujours de réaliser les idées d'un grand homme.

« Mais, tout en rendant justice à l'Empereur, nous ne saurions oublier, en ces lieux, les efforts persévérants des gouvernements qui l'ont précédé et qui l'ont suivi. L'idée première de la création du port de Cherbourg remonte, vous le savez, à celui qui créa tous nos ports militaires et toutes nos places fortes, à Louis XIV, secondé du génie de Vauban; Louis XVI continua activement les travaux; le chef de ma famille leur donna une impulsion décisive; et, depuis, chaque gouvernement a regardé comme un devoir de la suivre.

« Je remercie la ville de Cherbourg d'avoir élevé une statue à l'Empereur, dans les lieux qu'il a entouré de toute sa sollicitude. Vous avez voulu rendre hommage à celui qui, malgré les guerres continentales, n'a jamais perdu de vue l'importance de la marine.

« Cependant, lorsque aujourd'hui s'inangurent à la fois la statue du grand capitaine et l'achèvement de ce port militaire, l'opinion ne saurait s'alarmer. Plus une nation est puissante, plus elle est respectée; plus un gouvernement est fort, plus il apporte de modération à ses conseils; de justice dans ses résolutions. On ne risque pas

« alors le repos du pays pour satisfaire à un vain orgueil ou pour acquérir une popularité éphémère. Un gouvernement qui s'appuie sur la volonté des masses n'est l'esclave d'aucun parti; il ne fait la guerre que lorsqu'il y est forcé pour défendre l'honneur national ou les grands intérêts des peuples.

« Continuons donc en paix à développer également les ressources diverses de la France; invitons les étrangers à assister à nos travaux; qu'ils y viennent en amis, non en rivaux. Montrons-leur qu'une nation où règnent l'unité, la confiance et l'union, résiste aux emportements d'un jour, et que, maîtresse d'elle-même, elle n'obéit qu'à l'honneur et à la raison. »

Les dernières paroles de ce discours ont été couvertes par les acclamations les plus sympathiques des nombreux spectateurs pressés autour du trône de Leurs Majestés. Puis l'Empereur, descendant de son estrade, a distribué des décorations à des militaires et marins de tous grades, aux employés des douanes et à quelques fonctionnaires publics qui lui ont été présentés.

Après cette cérémonie, a eu lieu le défilé des troupes de l'armée de terre, des équipages de la flotte, de l'infanterie et de l'artillerie maritimes et des douaniers organisés en bataillon.

Les troupes ont défilé dans le plus grand ordre aux cris répétés de : *Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le Prince Impérial !* Leurs Majestés sont rentrées à midi et demi à l'hôtel de la préfecture maritime. Après un déjeuner où l'Empereur avait réuni les chefs de l'armée, de la marine et de tous les services civils, Leurs Majestés se sont rendues au port d'embarquement, au milieu des manifestations qui les avaient accueillies à leur arrivée. A deux heures, elles sont montées avec tout le cortège impérial à bord de la *Bretagne*, qui a pris le large suivie de tous les vaisseaux de l'escadre qui doivent lui faire escorte jusqu'à Brest, et saluée par les salves d'adieux de l'artillerie des vaisseaux et des batteries des forts.

Brest, le 9 août, 5 h. 25.

La traversée de Leurs Majestés de Cherbourg à Brest, favorisée par un temps exceptionnel, s'est accomplie dans les conditions les plus heureuses.

Les dix vaisseaux qui escortaient la *Bretagne* ont marché toute la nuit dans le plus grand ordre, chacun à la place qui lui avait été désignée.

Il était une heure de l'après-midi, lorsque l'escadre est entrée dans le goulet. Aussitôt les batteries des forts échelonnés le long de la côte ont salué le pavillon impérial de trois salves de toute leur artillerie.

Rien ne saurait peindre la majesté du spectacle qu'a présenté l'entrée dans la rade de Brest du vaisseau impérial et des magnifiques navires qui l'escortaient. La population des campagnes, groupée sur les hauteurs, les habitants de la ville, serrés sur tous les points d'où l'on peut apercevoir la mer, agitaient leurs mouchoirs et leurs chapeaux et mêlaient leurs acclamations au bruit du canon.

L'Empereur, pour se rendre à terre, est monté dans le canot sur lequel Napoléon I^{er} a visité les bouches de l'Escart et les défenses d'Anvers en 1811.

Leurs Majestés Impériales ont été reçues à leur débarquement par le maréchal Baraguey-d'Hilliers, le vice amiral La Place, préfet maritime, le préfet du Finistère, le général commandant le département, les corps d'officiers de la marine et de l'armée de terre, et toutes les autorités maritimes et civiles. Leurs Majestés ont trouvé, sous un élégant arc de triomphe, M. le maire de Brest, qui a présenté à l'Empereur les clés de la ville. (*Constitutionnel.*)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Phare de la Manche* :

« Si, comme l'a dit si pittoresquement M. Alexis de Tocqueville, les bassins du port militaire de Cherbourg sont les pyramides d'Égypte exécutées en creux, la digue est une pyramide en relief, enterrée dans la mer qui en cache l'énorme volume. Les merveilles si vantées du vieux monde, les gigantesques travaux des Romains, les prodiges de la science contemporaine, aucun ouvrage des temps anciens ni des temps modernes n'est comparable à la digue de Cherbourg. La main de l'homme n'a exécuté nulle part un monument d'une construction plus difficile, d'un caractère plus grandiose : il a fallu le concours d'une grande nation, la persistance de six gouvernements successifs, la science de la théorie et de la pratique, des millions de dépense et soixante-dix ans de travaux pour produire cette merveille hydraulique du monde. »

— Le *Morning-Chronicle* signale un phénomène extraordinaire, une pluie noire, qui serait tombée le 3, vers dix heures et demie, à Glenavy (Irlande) :

« Un nuage sombre, poussé en avant par une forte brise, s'avancait, lorsque vint à tomber la pluie, qui, en divers endroits était un véritable déluge. On s'aperçut qu'elle était noire. Quelques personnes qui avaient des seaux au dehors, s'imaginaient d'abord que la couleur noire résultait nécessairement de quelque dépôt au fond des seaux et les vidèrent, mais elles furent étonnées de trouver l'eau tout aussi noire qu'auparavant. Non-seulement elle était sale, mais encore elle était d'une teinte parfaitement noire comme de l'encre. Ceux qui avaient des habits les eurent tous tachés, comme s'ils avaient été éclaboussés avec de l'encre. Plusieurs personnes en ont mis en bouteille comme preuve authentique de cette averse d'un genre vraiment extraordinaire. »

— La vigne est dans un état des plus satisfaisants, et les espérances qu'on avait conçues relativement à la vendange future vont toujours en croissant. Voici un petit fait parfaitement authentique qui témoigne de la précocité de la saison.

Mardi dernier, à Mareil-sur-Loir, il a été bu une bouteille de vin nouveau; ce n'est pas du raisin de serre ni de treille qui a fourni ce vin, c'est bien réellement du raisin de vigne, et quoiqu'un peu verdelet, c'est un vin encore fort potable, dont plus d'une table se serait contentée. Au cou de la bouteille, avait été attaché un grappillon du raisin dont elle contenait le jus, et la maturité de ce grappillon était rassurant pour les palais timides. (*Echo du Loir.*)

des relations indispensables, et en même temps, j'ai isolé si complètement les aboutissants, que personne n'a pu jusqu'ici retrouver notre trace.

— On nous cherchait donc? dis-je, frappée d'une subite inquiétude. Mais alors, c'est que vous et moi nous sommes soupçonnés ou signalés.

— Ne vous effrayez pas, reprit-il, je me serai mal exprimé ou vous m'avez mal compris. Mes paroles n'ont pas le sens que votre frayeur leur donne.

— Ce n'est donc pas de la famille Le Pordic qu'il s'agit? demandai-je à Bernard.

— Cette fois, vous êtes dans le vrai. Non, il ne s'agit pas de ses parents. Ils cherchent, ils s'informent, ils remuent ciel et terre; mais ni vous ni moi ne sommes en jeu, et ceux dont je parle ne peuvent pas, soyez-en certaine, agir contre nous, quelque désir qu'ils en aient.

— Mais, mon Dieu, que signifient ces obscurités et ces réticences? demandai-je à l'homme dont je subissais l'ascendant?

— C'est bien clair pourtant. J'ai leur secret, un secret terrible, dans lequel leur tête est engagée. Malheur à eux s'ils l'oubliaient!

— Mais alors, que pouvez-vous craindre? lui dis-je. En vérité, c'est un abîme, où je n'entrevois rien.

— Tout-à-l'heure, vous m'avez dit que vous aimiez cet enfant, Jeanne; me demanda Bernard sans répondre à ma question.

— Oh! oui. De toute la force du remords que mon action m'inspire.

— Au lieu de vous accuser, bénissez le ciel de vous avoir choisie pour cet enlèvement, car vous ne savez pas ce qu'on réservait à cet innocent.

— Est-il possible, grand Dieu!

— Et le péril n'est pas encore détourné de dessus sa tête.

— Vous m'épouvantez, Bernard, qu'y a-t-il encore?

— Il y a que je suis à peu près certain d'une résolution à laquelle jamais, j'en jure devant Dieu qui m'entend, je ne consentirais à me prêter.

Bernard paraissait très-agité. Il se leva et parcourut la pièce à grand pas.—Je ne suis qu'un misérable, j'ai bien des actions blâmables à expier; mais croire que je commettrais une action aussi horrible, disait-il en entrecoupant ses paroles d'exclamations et de gestes, à qui croient-ils commander?

— Je commençais à entrevoir la vérité dans toute son affreuse étendue. Glacée de terreur, je ne puis articuler un mot.

Pendant quelques minutes, Bernard sembla réfléchir. Puis, tout-à-coup, il s'écria :

— Oui, ce moyen arrange tout; plus de danger pour lui, plus de crainte pour moi, et si je ne suis pas sans reproche, au moins j'aurai servi à le préserver du péril qu'il aurait couru avec un autre. Puis, s'adressant à moi :

— Jeanne, dit-il, ne sortez pas d'ici, ne perdez pas de vue cet enfant une seule minute, il y va pour lui de son salut, et pour vous d'un remords qui serait éternel. Malgré mon épouvante, je devinais que la décision de Bernard devait me rassurer, et je me promis de me conformer rigoureusement à ses ordres.

— Ne vous inquiétez point, Jeanne, ajouta Bernard, si je tarde à revenir. Il faut parfois dissimuler une bonne résolution à l'égal d'une mauvaise, et dans les circonstances où je me trouve, j'ai besoin d'adresse et de prudence. Surtout n'ouvrez à qui que ce soit et évitez de paraître aux fenêtres. Adieu.

Bernard me quitta en m'embrassant avec une effusion inaccoutumée. J'étais doublement heureuse. Il me semblait que l'action qu'il allait accomplir resserrait, en les purifiant, les liens qui unissaient nos deux existences, si remplis jusque-là de craintes, de dangers et de repentirs.

Trois jours s'écoulèrent.

Le soir du troisième jour, Bernard revint. Il portait sous son manteau deux habillements complets, l'un de paysan, l'autre de paysanne. Il alla au-devant de mes questions :

— Habillez-vous vite, ma chère amie, me dit-il, en me donnant l'exemple du travestissement.

— J'obéis.

— Maintenant, dit-il, prenez l'enfant, et suivez-moi.

—Le *Monde illustré* tient largement les promesses qu'il a faites, et chacun de ses numéros semble supérieur au précédent. Malgré le succès extraordinaire qui a accueilli la *Vue panoramique de Cherbourg*, par M. Grandsire, publiée samedi dernier, nous croyons que le numéro d'aujourd'hui est appelé à avoir plus de succès encore, par le choix, l'apropos et l'heureuse exécution des dessins. Ce numéro contient en effet un magnifique *Portrait de la reine d'Angleterre*, dû à l'habile crayon de M. E. Morin, ainsi qu'une grande et belle vue de *Brest à vol d'oiseau*, par M. Morel Fatio, officiellement chargé de reproduire les principaux épisodes du voyage de Leurs Majestés dans l'Ouest, et dont la collaboration est assurée à ce journal.

Ce même numéro contient encore deux portraits qui exciteront vivement la curiosité et que chacun sera curieux d'examiner; ce sont ceux des défenseurs de Djeddah, d'après une photographie de Nadar.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les jours de distributions sont toujours des jours de fête et de bonheur; c'est la fête de l'enfance et plus encore celle de la famille; c'est le jour des plus douces, des plus pures émotions.

Aussi, voyez comme de toutes parts on s'empresse à ces solennités; elles se succèdent toutes, et à toutes vous rencontrez même affluence. C'est que, en dépit des utopies, la famille est le foyer du vrai bonheur, le centre de toutes les félicités, le nœud qui resserre tous les cœurs.

Ces réflexions que nous avons déjà faites nous revenaient hier encore plus saisissantes en assistant à la distribution des prix de la pension de M. Coulon. Nous retrouvons là l'enfance avec toute son ingéniosité, la joie des mères, le bonheur des parents, et pour couronner le tout, les soins attentifs et paternels du chef de l'établissement.

La fête a commencé par l'exécution d'un beau morceau de musique. Puis deux élèves sont montés sur la tribune et ont lu chacun une dissertation française. Nous ne dirons rien du style, leur professeur, M. Coulon, est pour ses élèves un guide sûr; ses succès littéraires sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler. La justesse des pensées marche toujours de front avec la pureté de l'élocution, et les élèves nous ont convaincu que dans cet établissement l'histoire est sérieusement et utilement étudiée.

Après eux, M. Coulon a pris la parole. Dans une allocution qui a été vivement goûtée par l'auditoire, M. Coulon a appris à ses élèves que l'étude des sciences ne sera pour eux d'aucune utilité, que la société ne retirera aucun avantage de leurs connaissances s'ils ne possèdent en même temps la connaissance d'eux-même et de Dieu.

Ensuite a eu lieu la distribution; nous regrettons de ne pouvoir donner aujourd'hui la liste des lauréats, nous les ferons connaître dans le prochain numéro.

Trois enfants de Saumur, appartenant à notre collège, viennent d'être reçus bacheliers devant les facultés de Rennes, siégeant à Angers: MM. Daburon, Vidal, reçus bacheliers ès-lettres; M. Le Blay, qui se trouve aujourd'hui pourvu des

- Vous suivre, à cette heure?
- Sans doute.
- Et nous allons?
- Nous allons à La Haye; une chaloupe nous attend à la côte au-delà de la jetée.
- Par cette nuit noire?
- Ne vous ai-je pas dit qu'il fallait parfois se cacher avec autant de soin pour faire une bonne action que pour en accomplir une mauvaise?
- Mais pourquoi s'en aller par mer?
- C'est une route qui ne garde pas de traces, et elle est trop large pour qu'on y guette les voyageurs.
- Cependant, mon ami, écoutez la tempête, répondez-moi par un dernier sentiment de crainte.
- Vous entendez la houle, Jeanne; le bruit de la mer indique une nuit périlleuse pour ceux qui se trouveront à la côte. Eh bien! tout cela n'est qu'un jeu, à côté du danger véritable auquel il nous faut échapper.
- Ces mots mirent fin à mes objections.
- A la grâce de Dieu, répondez-moi, je suis prête.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 10 AOÛT.

5 p. 0/0 hausse 23 cent. — Fermé à 69 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 96 90.

BOURSE DU 11 AOÛT.

5 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 69 15.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 96 90.

deux diplômes de bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences. On a l'espoir que leurs condisciples qui se présenteront vers la fin d'août obtiendront le même succès.

Les audiences du Tribunal de commerce sont fixées: en septembre, aux 6 et 20; en octobre, aux 4 et 18.

Première audience de novembre, le 2, à cause de la Toussaint.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Nous avons visité le douloureux théâtre de l'incendie de la Daguènière. L'imagination se fait difficilement une idée de cet immense désastre. Une partie considérable du bourg n'est plus qu'un amas de débris, de murs branlant sur leur base, de cendres fumantes, au milieu desquelles les pauvres habitants cherchent quelques débris.

Aujourd'hui que l'ordre se rétablit un peu dans l'esprit des incendiés, ils se demandent comment un tel malheur a pu arriver. En effet, tout est étrange dans la perpétration de ce sinistre.

Une enfant est envoyé chez l'épicier chercher une boîte d'allumettes chimiques. En revenant par le chemin qui est à l'extrémité du bourg, elle s'amuse, suivant la détestable habitude des enfants de la campagne, à faire éclater les allumettes, en les frottant sur l'émerie de la boîte. Elle passe contre une charretée de foin et y communique involontairement le feu. La flamme s'élève et passe à une maison voisine.

L'alarme est donnée; il est midi et demi et c'est un dimanche. La population tout entière du bourg se précipite au secours. La maison brûle, mais le voisinage est préservé, à ce point qu'une misérable hutte, composée de bois et de chaume et située à dix pas de la maison, est préservée et demeure absolument intacte.

Cependant le vent souffle avec violence. Un brandon est poussé, au-dessus de barges de paille, à 500 mètres au moins de la maison, vers le milieu du bourg. Personne n'y fait attention tant le travail est actif.

Tout-à-coup, en se retournant, les travailleurs aperçoivent la flamme dans le bourg. Ce sont leurs maisons qui brûlent. On conçoit leur stupefaction, leur douleur. Ils courent; mais déjà il est trop tard. L'incendie a pris un terrible développement, au milieu de toutes ces meules imprudemment placées contre les demeures. Le vent souffle toujours et porte de tous côtés les flammèches. Dans la première maison incendiée, on n'a pas eu le temps de sauver les animaux. Deux chevaux, une vache et des porcs périssent, calcinés par la flamme.

Alors c'est un saut-qui-peut général; on vide les maisons. M. le maire de la Daguènière, qui est malade, se lève et s'efforce d'établir un peu d'ordre. L'adjoint, dont la maison brûle, se dévoue à l'intérêt public. M. le curé multiplie ses soins et son activité. Mais que faire? Les bras manquent; l'eau est à plus d'un kilomètre; le feu se propage partout à la fois.

Enfin, voici des secours. Les pompiers de Trélazé, de Brain, de la Bohalle, de Juigné accourent avec leurs pompes et conduits par les maires des communes. Ils se mettent aussitôt à l'œuvre avec ce courage qu'on est habitué à rencontrer chez ces braves gens.

M. le préfet est arrivé. L'ordre se fait. Mais les bras sont insuffisants pour former des chaînes. Le dévouement des pompiers supplée, autant que possible, au manque d'eau.

Bientôt une pompe vient d'Angers, une autre de Saint-Mathurin; les militaires de la garnison d'Angers surviennent et les secours deviennent plus efficaces. On compte enfin le feu et on le circonscrit.

Toutefois, trente-huit maisons d'habitation comprenant quatre-vingt-six bâtiments sont détruites. Le feu a été arrêté contre la maison d'école; mais la mairie est brûlée. Grâce au zèle de l'adjoint, les archives sont sauvées. L'intensité de la flamme a été telle qu'en dehors des murs il ne reste absolument que des cendres. Des charrettes, on ne retrouve que l'essieu et les jantes des roues. Des meules de grain toutes prêtes à la batterie, il n'y a plus rien.

Nous voudrions signaler ici les noms des hommes courageux qui se sont distingués. Mais le choix est difficile, au milieu de tout ce monde qui a bravement fait son devoir. Gendarmerie, garnison, et surtout les pompiers, chacun a déployé une ardeur à toute épreuve. On a remarqué principalement les pompiers de Trélazé, habilement dirigés par leur lieutenant et leurs sous-officiers, ceux de Brain et de la Bohalle. Il faut citer aussi les anciens pompiers des Ponts-de-Cé, qui ont amené leurs pompes, quoique la compagnie soit désorganisée.

Maintenant, on doit songer aux infortunés. M. le préfet de Maine-et-Loire a remis immédiatement, en son nom privé, une somme de deux cents francs

entre les mains de M. le curé. M^{me} Bourlon de Rouvre a aussi laissé aux mains des sœurs de charité des secours pécuniaires. Des quêtes sont faites sur les lieux aux visiteurs. Nous recevons avec reconnaissance au bureau du *Journal de Maine-et-Loire* les offrandes que les personnes charitables voudront bien y déposer.

Il est bien doux de pouvoir tarir des pleurs et soulager des souffrances. Notre appel ne sera pas vain.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

Mairie de Saumur.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le maire de la ville de Saumur, invite les anciens officiers domiciliés dans cette commune, qui, nommés ou promus dans l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, du 1^{er} avril 1814, au 22 janvier 1852, ne reçoivent pas le traitement attribué aujourd'hui aux membres militaires de cet ordre, à se présenter sans délai à la mairie de Saumur (bureau militaire.)

Hôtel-de-ville de Saumur, le 11 août 1858.

Le Maire-Adjoint, RAGUIDEAU.

DERNIERES NOUVELLES.

Brest, 11 août, 11 h. 1/2. — La réception faite à Leurs Majestés, au bal hier, a été au-dessus de tout ce que l'on peut dire.

Ce matin, après avoir déjeuné, l'Empereur et l'Impératrice ont fait une visite aux forts de la rade et au pont qui est en construction.

L'Empereur a passé ensuite les troupes en revue. Les acclamations parties des rangs de l'armée aussi bien que de la foule immense accourue ont été si charnelles, que Leurs Majestés se sont montrées fort émuees. — Havas.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois de juillet 1858, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 14, le thermomètre centigrade étant monté à 31 degrés au-dessus de zéro; le minimum de température s'est fait remarquer le 8 et le 9, le thermomètre étant descendu à 12 degrés 7 dixièmes au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 10 degrés 053.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 12, étant monté à 763 millimètres 7 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 749 millimètres 6 dixièmes, a été observé le 28, et sa hauteur moyenne est 756 millimètres 65.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 10 fois, nuageux 53, et couvert 30; total 93.

Pendant le mois, il y a eu 11 jours de beau temps; il n'y a eu que 14 jours de pluie qui ont donné 56 millimètres 3 dixièmes d'eau, ou 56 litres 3 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord 6 fois; nord-est 7; est-nord-est 5; sud-sud-ouest 1; sud-ouest 7; ouest-sud-ouest 4; ouest 14; ouest-nord-ouest 3; nord-ouest 12; et nord-nord-ouest 3; total 62.

Vent moyen 11, vent fort 3, grêle 1, brouillard 2, bruyée 2, et tonnerre 4.

Les eaux de la Loire marquaient à l'échelle du pont Cessart 21 centimètres, le 1^{er} juillet; 11 c., le 5; 7 c., le 10; 6 c., le 12; 10 c., le 14; 2 c., le 20, elles étaient à 0 le 26, et le 31 elles étaient à 2 centimètres au-dessus de l'étiage.

Saumur, le 6 août 1858.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

POUDRE DE ROGÉ pour préparer soi-même la limonade purgative gazeuse au citrate de magnésie de Rogé. Cette limonade est le seul purgatif à base de magnésie qui soit approuvé par l'Académie impériale de médecine de Paris (séance du 25 mai 1847.) Chaque flacon de Poudre est accompagné d'une instruction. Elle se trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des Pastilles du Dr Belloc qui sont recommandées contre les mauvaises digestions. (128)

AVIS aux PROPRIÉTAIRES de CHEVAUX. Plus de feu! 40 ans de succès.

Le liniment Royer-Michel, d'Aix (Provence), remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, les entorses, foulures, écarts, mollettes, faiblesses de jambes, etc. Dépôt: à Angers, chez Menière, ph.; à Cholet, Bontemps, ph. (25)

P. GODET, propriétaire-gerant.

MAISON POLTY FRÈRES,

7, RUE ROYALE, A TOURS.

Les plus vastes Magasins qui existent en France, en Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Bronzes d'art, etc., etc.

Tous les assortiments de cette importante Maison viennent d'être pour la Foire complètement renouvelés. Rien n'a été négligé pour offrir à l'acheteur des avantages réels.

N. B. Seuls correspondants directs pour TOURS de la maison Ch. Christophe et C^{ie} pour la vente de son orfèvrerie, et pour la reargenterie et dorure par les nouveaux procédés.

SPÉCIALITÉ POUR PARURES DE MARIAGES.

(407)

A VENDRE

A Allonnes, route de Saumur à Tours par Bourgueil.

JOLIE HABITATION De Campagne,

Jardin potager et d'agrément, avec un enclos de 1 hectare 65 ares de terre.

S'adresser à M. LEVESQUE, sur les lieux. (386)

A LOUER PRÉSENTMENT.

Une MAISON et JARDIN, Sise aux Récollets.

S'adresser à M^{me} veuve SOULARD.

AUX FABRIQUES DE FRANCE,

Rue Saint-Jean, 6 et 8, à Saumur,

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, LAINAGES, ROUENNERIES, TOILES, ETC.

On DEMANDE un Apprenti.

L'AUBERGE DU DAUPHIN OU DU SOLEIL LEVANT,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, et actuellement occupée par M. Jeannin.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. GASNAULT père, ancien entrepreneur à Saumur, et à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (356)

A VENDRE Pour entrer en jouissance de suite,

UNE PROPRIÉTÉ

D'une contenance d'environ 20 hectares, dans un seul tenant.

Située près l'étang du Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété, plantée en belles sapinières de différents âges, vignes, châtaigneraies, landes et marroonniers en grande quantité et en plein rapport, est située dans un pays qui offre tous les agréments d'une chasse magnifique.

S'adresser à M^e DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire). (392)

A VENDRE

Pour cause de décès, Pour entrer en jouissance de suite,

UNE BELLE USINE

De Féculerie de Pommes de Terre, Située près des bords de la Loire, à Orléans;

La machine à vapeur et les ustensiles nécessaires à l'exploitation sont en très-bon état.

On traiterait à des conditions très-avantageuses.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e MOREAU-AMY, notaire à Orléans. (380)

A VENDRE

Une CUVE, tirant de trente à trente-deux poinçons de vin rouge. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetiers est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

L'EAU

ET LA POMMADE ARCHELAIS

Est sans contredit la seule découverte qui, par ses nombreux succès, est reconnue infailible jusqu'à ce jour, pour la régénération de la chevelure et sa conservation.

Seul dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur. (255)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.



Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.

POUDRE PURGATIVE DE ROGE

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Medaillé à l'Exposition nationale de 1849.

Medaille à l'Exposition universelle de 1855.

Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

PILULES DE VALLET

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces pilules au carbonate ferreux inaltérable, jouissent d'une grande vogue pour la guérison des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques.

Perles d'Ether du D^r Clertan

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

Huile de Foie de Morne de Berthé

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

Pastilles et Poudre du D^r Belloc

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaitre l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

SEMOULE MOURIÉS

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE. Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Medaille de l'Institut de France. Medaille à l'Exposition universelle de 1855.

Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités.

Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÉNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beanfort, GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Châteaufort-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doné-la-Fontaine; DAMICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

REVUE DE L'ANJOU

ET DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de L'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

NOUVEAU BANDAGE A RÉGULATEUR

pour la guérison radicale des hernies et descentes; ne se trouve que chez l'inventeur H. BIONDETTI DE THOMIS, rue Vivienne, 48, à Paris, seule maison de ce nom qui ait obtenu des médailles pour la supériorité de ses produits. Ceintures abdominales et hypogastriques, bas pour varices légers et sans gêne. (Pour toute demande, écrire franco.) (236)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET,